



COMITÉ DIRECTEUR DU 24 JUIN 2017

COMPTE RENDU

Comité directeur

✓ Présents (17)

Jean-Claude Bénintende (Trésorier), Georges Charlon, François Collin (APL), Hélène Davit, Pierre Demeyer (CNK), François Duchesne de Lamotte (Médecin fédéral), Alain Étienne, Jeff Fauchier, Jean-Marc Galan, Jean-Yves Gardon (APL), Véronique Gensac (Présidente), Alain Girard, Jean-Claude Messmer, Olivier Mouragues, Sonia Ouldali, Thomas Sénac (CNP), Gérard Vieux (Secrétaire général).

✓ Excusés (11) ayant donné pouvoir

Raphaël Acher pouvoir à Pierre Demeyer ;
Michel Appriou (CN Boomerang) pouvoir à Jean-Claude Bénintende ;
Claude Bredat pouvoir à Jean-Claude Messmer ;
Jean-Louis Coste pouvoir à Jean-Claude Messmer ;
Jean-Louis Debiée (CND) pouvoir à Alain Étienne ;
Thierry Dufour pouvoir à Véronique Gensac ;
Evelyne Falaix (CNCV) pouvoir à Alain Girard ;
Sébastien Harre pouvoir à Thomas Sénac ;
Éric Irvoas (APL) pouvoir à Hélène Davit ;
Bénédicte Lavaut pouvoir à Pierre Demeyer ;
Marc Nossin pouvoir à Thomas Sénac.

Nombre de votants : 28 votants - 17 présents et 11 pouvoirs

Invités

François Pichard pour la commission tractée.

✓ Invités excusés :

Bruno Couteau (SNMVL),
Jean-Marie Huchette (Com.Disciplinaire),
Sophie Maurel (Directrice administrative).

Direction technique nationale : Yves Goueslain

Secrétariat : Claude Beaumont

À noter : arrivée tardive d'un élu qui n'a pris part aux votes qu'à partir du quatrième vote.

Rappel ordre du jour :

Début de réunion : 9 h

- | | | |
|--|-------------|------------------------|
| 1. Validation du CR du CD du 13 mai 2017 | vote | G. Vieux |
| 2. Point du trésorier | Information | JC. Bénintende |
| 3. Achat d'un véhicule (camion delta) | vote | JC. Bénintende |
| 4. Composition des commissions | vote | G. Vieux |
| 5. Déclinaison du projet politique dans les commissions et les comités nationaux | vote | |
| 6. Modification du règlement disciplinaire | vote | V. Gensac |
| 7. Dossier « projet de performance fédéral » | vote | Y. Goueslain |
| 8. Évolution des types de licences | vote | A. Girard / P.Demeyer |
| 9. Point de la présidente | Information | V. Gensac |
| 10. Projet de modification du règlement médical | Information | F.Duchesne/Y.Goueslain |
| 11. Travaux de la commission Communication | Information | V. Gensac |
| 12. Point sur les licences | Information | Présidents CN |
| 13. Réflexion sur la mise en place d'un dispositif national type « cellule de crise » gérant contenu, anticipation des événements et communication sujet à l'ODJ d'octobre | Information | G Vieux |
| 14. Questions diverses | | |
| - Propositions du CNK pour définition des actions à lancer et/ou mener (avec ou sans la FFV) | | |
| - Position du CNK par rapport à la double affiliation | | |

Fin de réunion : 17 h

Le secrétaire général Gérard Vieux accueille les membres du Comité directeur.

Il donne la parole à Véronique Gensac qui informe sur la situation du secrétariat suite à l'incendie dans l'immeuble qui héberge les locaux de Nice. Les choses sont revenues à « la normale ». Ces soucis ont engendré un retard dans la transmission des documents de préparation de ce Comité directeur. Situation exceptionnelle, les élus sont remerciés pour leur compréhension.

Sophie Maurel qui a assuré l'envoi des documents et la logistique de ce Comité directeur est absente en raison de souci de santé. Elle est remerciée par tous.

1. Validation du CR du CD du 13 mai 2017

Le compte-rendu du comité directeur du 13 mai 2017 fera l'objet d'un vote électronique sous une quinzaine de jours afin que chacun puisse prendre connaissance des demandes de modification de texte.

À noter qu'une nouvelle procédure de validation des comptes rendus de Comité directeur est proposée :

- le secrétariat envoie au Bureau directeur le compte rendu pour relecture dans les huit jours suivant le Comité directeur ;
- le document définitif est proposé au vote du Comité directeur sous une quinzaine de jours.

Un relevé de décisions y sera associé.

2. Point d'information du trésorier, Jean-Claude Bénintende

Intervenant Jean-Claude Bénintende

Constat à la mi-juin :

- pas d'alerte, sur aucun budget
- encaissement des cotisations env. + 14 500 € par rapport à 2016 à la même date
- plusieurs dépenses complémentaires, non actées au prévi :
 - o Piste des Mauroux entre 7 500 et 15 000 €
 - o Redbull x alps 2017 : 2 000 €
 - o Informatique -Cryptovirus : 1 080 €
 - o Vol et ski : 800 €
- Rappel : obligation d'envoyer les notes de frais et factures **mensuellement** de manière à suivre le budget efficacement.

Un premier point précis sera fait à la fin août puisque l'on aura encaissé la quasi-totalité des cotisations, puis une situation à la fin septembre avec le cabinet comptable.

Cela permettra d'envisager sereinement l'achat des locaux à Nice car l'incendie de la cage d'escalier nous conforte dans la volonté de trouver des locaux plus fonctionnels.

3. Achat du camion pour le delta

Intervenant Jean-Claude Benintende

L'achat d'un véhicule pour le delta s'impose en raison de la nécessité d'avoir une galerie renforcée pour le transport des ailes (difficile de trouver un véhicule ainsi équipé en location).

Le partenariat entre le CNOSF et TOYOTA permet d'économiser environ 40 % du prix d'un véhicule 9 places. Dépense envisagée : environ 16 000 €

Le véhicule du DTN doit également être changé.

Dans le cadre du partenariat TOYOTA/CNOSF, un véhicule de type AYGO est gracieusement mis à disposition de chaque fédération (coût mensuel LOA pris en charge par le CNOSF). Comme il est envisagé d'acheter un véhicule de classe supérieure à l'AYGO, Jean-Claude Bénintende négocie actuellement auprès du CNOSF le versement du coût d'une AYGO pour l'achat du véhicule du DTN.

Budget envisagé : 20 000 €

Vote : à main levée,

Nombre de votants : 27 votants - 16 présents et 11 pouvoirs

Résultat du vote « Mandat est donné à Jean-Claude Bénintende pour négocier l'achat des véhicules du delta et du DTN » :

Pour : unanimité

4. Composition des commissions

Intervenant Gérard Vieux

Document visionné en séance en annexe 1

Le document est rapidement déroulé.

Pour la commission Espaces de pratique, Alain Étienne indique qu'il a souhaité que la commission intègre des composantes de la fédération non présentes jusque-là :

- d'un représentant de l'APL (François Collin) ;
- d'un représentant du CNP (Jean-Pierre Gaury) ;
- d'un représentant du CNK (Rémi Kaufmann) ;
- d'un représentant Hand'Icare (José Ruiz) ;
- d'un représentant de la commission tracté (François Pichard).

Alain Étienne souhaiterait n'avoir qu'un seul RRS par région à l'exception de la ligue AURA qui en comptera deux. Jean-Claude Messmer exprime le souhait que cela soit également le cas pour la ligue Grand Est, au moins pour 2017.

Toutes les disciplines sont représentées dans la commission Féminine avec une prépondérance pour le delta et le parapente. Hélène Davit rappelle qu'elle s'est engagée à présider cette commission jusque fin décembre 2017, Lydie Ledieu devant ensuite prendre le relais.

La commission Internationale, coordonnée par Véronique Gensac s'organisera en groupes de travail par discipline car les instances internationales sont organisées par discipline. Les réunions des instances internationales seront préparées de manière plus collective.

Certaines commissions restent à finir de constituer :

- Financière (un poste) ;
- Hand'Icare : Jeff Fauchier s'engage à fournir la liste des membres de la commission d'ici le prochain comité directeur ;
- Juges et Arbitres : nécessité que chaque discipline ait un expert arbitre (notamment en parapente pour la voltige et la précision d'atterrissage).

À noter que Sébastien Harre, membre du CD, est un invité permanent du comité national parapente (CNP) pour la commission formation. Le CNP n'est pas complet : il reste un poste à pourvoir.

Le comité national Kite (CNK) est pour l'instant composé de neuf membres sur les 12 prévus. Un point sera fait à l'occasion du prochain comité directeur d'octobre.

Points sur la commission Vie associative :

Lors du précédent comité directeur quelques interrogations sur la finalité de la commission Vie Associative ont émergé. Jean-Louis Debiée a recolté les réflexions des membres du CD. Il présentera le résultat de la consultation en octobre. Il ressort toutefois de celle-ci que le rôle de cette commission est d'aider les clubs dans leur fonctionnement.

Il est envisagé que la commission Vie associative devienne un groupe de travail rattaché à la commission Communication, chargé de référencer et faire remonter vers les instances dirigeantes les besoins des dirigeants de club. L'objectif est de leur fournir des outils et des aides de fonctionnement dans leurs missions sur le terrain.

Des outils existent déjà – armoire du dirigeant sur le site fédéral avec le « Vade-mecum à l'usage du président de club » notamment – l'objectif est de les améliorer.

Les ligues et CDVL continuent pour autant d'assurer leur rôle de relais de la fédération.

La vocation du groupe de travail sera d'aider les clubs à diffuser et à échanger sur les bonnes pratiques. La commission Vie associative travaillait aussi à régler des conflits. Le Bureau directeur va réfléchir à la mise en place d'un organe de médiation constitué de deux ou trois personnes ressources dont la mission sera d'apaiser les différends. Un point sera fait sur le sujet au prochain comité directeur.

Rappel : la composition d'une commission peut évoluer et il est possible d'ajouter des membres. Le Comité directeur doit valider chaque entrée. Une validation par vote électronique est tout à fait envisageable.

Vote : à main levée,

Nombre de votants : 27 votants - 16 présents et 11 pouvoirs

Résultat du vote « Composition des commissions présentées » :

Un vote électronique ultérieur validera les listes incomplètes du tableau.

Pour : unanimité

5. Déclinaison du projet politique dans les commissions et les comités nationaux

Intervenante Véronique Gensac

Les comités nationaux ont envoyé leur déclinaison du projet politique.

Ils doivent maintenant traduire leurs projets en actions budgétisées afin que le DTN puisse travailler à la rédaction de la convention d'objectifs à présenter au ministère au mois d'octobre.

L'enjeu est très important : la convention d'objectifs définit le financement de l'État pour les quatre années de l'olympiade.

Les vacances approchant, il est nécessaire d'entrer dans le détail des actions envisagées d'ici fin juin mi-juillet pour avancer sur ce dossier.

Les présidents de commission peuvent obtenir de l'aide auprès de leur conseiller technique référent.

À noter : arrivée d'un élu. Les 28 membres du Comité directeur sont présents ou représentés.

Présentation du comité national Parapente (CNP) – annexe 2

Intervenant : Thomas Sénac

Dans la continuité des actions de l'olympiade précédente, le CNP se propose de retenir quatre thèmes, et de souligner les préoccupations qu'il faut renforcer.

Point sur le fonctionnement du CNP

Le CNP est force de proposition. La mission de ses membres est de réfléchir, d'identifier des thématiques qu'ils relaient aux commissions.

Le CNP émet également des avis sur les dossiers d'affiliation et des sujets techniques liés au parapente (validation du règlement compétition par exemple).

Une réunion téléphonique a lieu une fois par mois.

Les sujets abordés sont la sécurité, la communication, la pédagogie vers les pratiquants qui ne connaissent pas le fonctionnement fédéral.

Pour autant certains membres du CNP sont également impliqués dans des commissions transverses où ils peuvent endosser un rôle plus actif.

Présentation du comité national Delta (CND) – annexe 3

Intervenant : Alain Etienne.

Le CND est opérationnel. Il invite l'ensemble des deltistes à participer à ses assises.

Pour répondre à la proposition faite au comité précédent, Alain Étienne informe le Comité directeur que le CND souhaite organiser des assises autonomes en 2017.

Présentation du comité national Kite (CNK) – annexe 4

Intervenant : Pierre Demeyer.

Le CNK oriente ses actions sur la promotion de la pratique apaisée du kite de loisir. Le but est de rendre la composante « plaisir » plus visible et de recentrer sa politique sur les pratiquants.

Le projet comprend deux parties :

- 1^{re} partie – des actions concrètes à mettre en œuvre rapidement pour pérenniser l'activité,
- 2^e partie – plus conceptuelle du fait de l'attente de la décision du recours au Conseil d'État.

Il faut intégrer que la fédération n'est plus le seul acteur du kite nautique.

Le DTN rebondit sur cette réflexion pour indiquer que :

- une grande partie des sports de pleine nature échappe aux fédérations ;
- les activités s'hybrident ;
- les fédérations atteignent leurs limites dans leur capacité à gérer.

L'État mène une réflexion de fond concernant la gestion du sport. Il se questionne sur la possibilité d'imaginer un avenir dans lequel les interlocuteurs pourraient être non seulement les fédérations mais également d'autres organismes. Le financement en sera d'autant plus morcelé.

Soit les fédérations accepteront de collaborer, soit elles seront à terme marginalisées et ne traiteront que les sujets régaliens.

Point sur les demandes de subventions :

Jeff Fauchier informe que la DRJS s'est étonnée de recevoir des demandes de subventions à la fois de la FFVL et de la FFV. Sa demande portait sur le financement des sites et la formation des cadres. Il demande quelles sont les consignes du CNK sur le sujet : doit-il contacter son homologue à la FFV pour évoquer le problème et éventuellement trouver des solutions ?

L'État et collectivités territoriales ne financent plus les mêmes projets, d'où le questionnement.

L'absence de concertation entre les deux fédérations fera obligatoirement obstacle.

La position vis-à-vis de la FFV fait débat au sein des élus et de la DTN. La situation est complexe et l'analyse met en évidence des divergences d'opinion qui se justifient de part et d'autre. Cela va être tranché.

Dans l'immédiat il faut répondre aux éventuelles sollicitations de la FFV sans pour autant aller vers elle.

Toutefois les élus du kite précisent que le projet présenté en séance est soutenu par l'ensemble du CNK. Ce projet est fédérateur et réunit les trois supports du kite : eau, terre et neige.

Présentation du comité national Cerf-Volant (CNCV) – annexe 5

Intervenant : Alain Girard.

Pour information, l'AG de l'Union Sportive de l'Enseignement Primaire (USEP) a eu lieu. Une convention entre l'USEP et la FFVL va pouvoir être signée afin de collaborer sur le projet Educ'en ciel. Alain Girard a rendez-vous avec le responsable de l'USEP.

Alain Girard insiste sur la nécessité de développer l'accueil des jeunes dans les clubs.

Vote : à main levée,

Nombre de votants : 22

Résultat du vote « *Projet politique des comités nationaux : quitus aux porteurs des projets* » :

Pour : unanimité

6. Modification du règlement disciplinaire

Intervenant Yves Goueslain

Annexe 6

Le ministère a donné un an à la fédération pour remanier son règlement disciplinaire, selon une trame fournie comme élément de base.

Le document transmis au Comité directeur a été relu par :

- Bruno Ferry-Wilczek et Bertrand Burlot pour la commission Statuts et règlements ;
- le président de la commission Disciplinaire Jean-Marie Huchette ;
- le ministère.

Toutes leurs demandes de modifications ont été prises en compte.

Vote : à main levée,

Nombre de votants : 22

Résultat du vote « *Validation du Règlement disciplinaire* » :

Pour : unanimité

7. Dossier « Projet de Performance Fédéral »

Annexe 7 – Le DTN doit y apporter quelques modifications. Notamment en page 4 modifier ligue MP pour ligue Occitanie

Intervenant : le DTN, Yves Goueslain

Le Projet de Performance Fédéral (PPF) concerne l'organisation du haut niveau pour la discipline du parapente de distance.

Pour rappel, l'éligibilité d'une discipline à la reconnaissance de haut niveau est liée à l'internationalité de la discipline : 30 pays doivent pratiquer celle-ci.

En 2017, un voltigeur et un deltiste figurent sur la liste des sportifs de haut niveau (SHN) en raison de leurs performances.

Les structures d'entraînement sont intégrées si la moitié de leurs compétiteurs sont inscrits sur la liste SHN.

Ce projet est le résultat d'un travail collectif des conseillers techniques, des entraîneurs et des structures territoriales.

Le projet intègre une proportion de féminines par la création d'un collectif national de filles.

Le DTN a présenté le projet hier au ministère et à l'INSEP.

Il souligne que le système fédéral a permis sur la dernière olympiade d'obtenir de très bons résultats en compétition.

L'État, dans une perspective de réduction des coûts de fonctionnement, partage le financement du projet avec d'autres structures territoriales et **fédérales**. Ce projet engage donc la fédération pour quatre ans sur un budget renouvelé d'année en année. C'est pourquoi le projet doit être validé par le Comité directeur.

Les structures « Espoirs » risquent de ne plus être financées par l'État. Pour pallier ce désengagement de l'État, il est envisagé de signer une convention avec la ligue d'Occitanie.

Une synthèse de l'organisation de PPF se trouve au chapitre 5.10 du document.

Le projet sera présenté au CNP le 6 juillet.

Vote : à main levée, à bulletin secret

Nombre de votants : 28

Résultat du vote « Validation du PPF parapente de la FFVL » :

Pour : 26

Abstentions : 2

8. Point de la présidente, Véronique Gensac

Rappel aux membres du Comité directeur : les comptes rendus du BD sont disponibles dans l'intranet fédéral.

Véronique Gensac fait rapidement un point sur les événements depuis le dernier comité directeur.

En kite

La première étape de l'Engie Kite Tour a eu lieu. La suivante est prévue la semaine prochaine à Wimereux. Nous aurions espéré une participation plus nombreuse mais la météo n'était pas au rendez-vous. Toutefois la compétition était de bon niveau.

Le championnat du monde de kite terrestre, organisée sous l'égide de l'IFKO, s'est déroulé à Berck. La FFVL y participait pour le titre de champion de France de land-kite.

En parapente

L'organisation par « Air événement » en Cœur de Savoie a recueilli un franc succès pour la Coupe du monde et les animations annexes en marge de celle-ci : plus de 10 000 visiteurs ont été accueillis. La compétition a malheureusement été marquée par deux accidents.

La présidente a assisté à l'assemblée générale du CNFAS au cours de laquelle le sujet du certificat médical d'absence de contre-indication (CACI) a été abordé. Le dispositif mis en place par la FFVL intéresse les autres fédérations.

La ligue Paris-Ile-de-France tient un stand au salon du Bourget, évènement qui attire beaucoup de visiteurs.

La fédération a pour la première fois participé au championnat du monde de précision d'atterrissage parapente en Albanie. Nos compétiteurs ont des progrès à faire sur ce modèle de compétitions.

Les commissions ont commencé à travailler : la commission Communication s'est réunie la veille du CD et la commission Sécurité et technique en fera de même au lendemain de ce comité directeur.

9. Évolution des types de licences

Intervenants : Alain Girard et Pierre Demeyer

CV – Alain Girard – annexe 8

L'objectif de l'harmonisation des licences cerf-volant et boomerang proposée dans ce projet est de simplifier la souscription des licences pour les deux activités et de favoriser les écoles bivalentes du fait de leur complémentarité.

Le titre de participation « Journée découverte cerf-volant » à 1 € a été créé pour aider les écoles de cerf-volant. Le contrat d'assurance adossé à ce titre de participation a été négocié auprès de la MAIF (meilleure proposition de garanties pour un tarif très intéressant). Ce produit a bien fonctionné pendant environ deux ans.

La nécessité de pouvoir délivrer une licence annuelle nous a amenés à renégocier le contrat avec la MAIF afin de créer la licence annuelle « Éduc'en ciel cerf-volant » au tarif de 2 €. Pour autant, les structures de cerf-volant ne l'ont pas beaucoup délivrée jusqu'à présent. En 2017 elles sont plus utilisées.

L'an dernier une licence « Éduc'en ciel boomerang » a été créée. D'où idée d'harmonisation entre les deux activités.

Une convention avec l'USEP est en cours de négociation. Alain Girard doit rencontrer le responsable de l'USEP pour mettre en place une convention.

Le tarif de la licence « Éduc'en ciel » ne changeant pas, la licence « Éduc'en ciel cerf-volant et boomerang » peut être mis en place dès le 1^{er} octobre 2017 pour la licence 2018.

Concernant les licences « pratiquant », le projet devra être soumis au vote de la prochaine assemblée générale de la FFVL en mars 2018 pour application en octobre 2018.

Kite – Pierre Demeyer – annexe 9

Le kite vit actuellement une situation difficile. Afin de fidéliser les écoles de kite il faudrait adapter les produits licence qu'on leur propose.

Dans un premier temps, le CNK demande la mise en place d'un titre de participation « Journées contact » spécifique au kite au tarif exceptionnel de 3 € (2 € de cotisation fédérale et 1 € de responsabilité civile). Le titre « Journées contact kite » comprendrait uniquement une garantie en responsabilité civile, aucune assurance individuelle-accident ne serait proposée. La mise en œuvre de ce produit peut être rapide, dès le mois de juillet 2017. Il sera proposé uniquement en ligne.

Ensuite, il sera soumis au vote de l'assemblée générale en mars 2018, une « journées contact kite » au tarif de 4 € (3 € de cotisation fédérale et 1 € de responsabilité civile).

Ce produit se substituera au titre de participation « stage 9 jours ». Il faut donc envisager un impact financier si ce produit n'est pas largement délivré. Il faut continuer de réfléchir à d'autres solutions pour licencier.

Le CNK propose également, de mettre en œuvre **de façon expérimentale**, dès le 1^{er} octobre 2017, un produit prototype « licence encadrée en école de kite – passeport kite » moins cher que l'actuel afin de concurrencer la FFV. Le résultat de l'expérience sera exposé à l'assemblée générale de mars 2018 qui statuera ainsi de sa reconduction ou pas en ayant tous les éléments.

L'expérimentation arriverait dans la période de délivrance des licences dans les DOM TOM, où la baisse la de délivrance des licences en école constatée a été la plus significative.

Vote : à main levée,

Nombre de votants : 28

Résultat du vote « Harmonisation des licences cerf-volant et boomerang et création d'un titre de participation « Journées contact spécifique kite » :

Pour : unanimité

Vote : à main levée,

Nombre de votants : 28

Résultat du vote « Projet expérimental licence encadrée kite – passeport kite » :

Pour : 21

Abstention : 7

10. Projet de modification du règlement médical fédéral

Intervenant : François Duchesne de Lamotte, médecin fédéral national.

Le règlement médical doit être modifié pour intégrer les nouvelles dispositions concernant le certificat médical (ou CACI). Ce texte est en cours d'écriture et sera présenté au prochain comité directeur pour validation.

Le certificat d'absence de contre-indication (CACI) est un système interfédéral, par défaut applicable à tous les sports et valable trois ans. La difficulté réside dans le fait que le pratiquant doit déclarer à son médecin ses pratiques sportives, lequel devra se renseigner sur la spécificité des disciplines pratiquées par son patient ainsi que les éventuels examens appropriés.

Les certificats médicaux de non-contre-indication (CMCI) datés d'avant le 1^{er} juillet 2017 seront admis. Le licencié sera libre de télécharger le document dans son intranet. En revanche le licencié devra conserver son CACI et être en mesure de le présenter si on le lui réclame. Par défaut à partir du moment où la licence est délivrée, le pratiquant est en règle.

François Duchesne informe qu'il a modifié l'organigramme de la commission Médicale : dissociation des médecins fédéraux et des médecins sur le terrain.

11. Travaux de la commission Communication

Intervenante : Véronique Gensac

La réunion de la commission Communication a eu lieu le 23 juin.

VP : 22 % d'abonnements – chiffre en baisse régulière – problème de tout magazine papier

Vol Passion joue le rôle du bulletin fédéral en complément du site Internet fédéral, répondant à une obligation du ministère.

Son budget est équilibré.

Faut-il progressivement passer à une publication web, sachant qu'il faudra s'adapter de manière importante à ce type de support ?

Faut-il garder une publication papier moins importante avec incitation à aller sur le site web ?

Dès qu'un nouveau numéro de *Vol Passion* est publié, le précédent est publié sur le site de la fédération.

Pour l'instant la FFVL ne peut pas s'affranchir du support papier. Toutefois une version web sera plus attractive et touchera plus de monde. La version web ne nécessite pas d'imprimeur mais un travail de mise en page différent.

Véronique Gensac va mener une étude sur les moyens et le coût pour mettre en place une publication web du *Vol Passion*.

Publications électroniques

Le site fédéral est très important. L'idée est d'utiliser les pages les plus regardées pour inciter à en visiter d'autres.

Nouv'ailes

C'est une lettre d'info destinée aux responsables des structures affiliées. Il est nécessaire de différencier le contenu de Nouv'ailes du contenu des lettres d'info des disciplines.

La liste des destinataires va être vérifiée et éventuellement élargie aux membres des comités nationaux.

Réseaux sociaux

Basculer de l'un à l'autre s'avère difficile.

Nécessité d'améliorer communication interne et externe.

Aider les clubs à communiquer

Accueillir les nouveaux responsables et indiquer « où et comment trouver les informations ».

Changer le nom de la rubrique « espace dirigeants » pour « vie des clubs » par exemple.

Site Internet

La mise à jour du site Internet est un travail collectif qui doit être fait régulièrement par chacune des commissions pour les contenus qui la concernent.

Nécessite d'un regard extérieur afin de vérifier la cohérence du message par rapport à la cible.

Plateforme de travail collaborative

Deux solutions peuvent être envisagées : le forum ou bien l'utilisation de Microsoft office 365.

Recherche de partenaires

Deux opérations sont prévues :

- Avec Volvo Truck sur six événements consistant en l'achat de 120 biplaces parapente pour lesquels des photos seront prises. Action mise en œuvre en collaboration avec le SNMVL et prévue entre septembre et mi-octobre 2017 ;
- En cerf-volant et boomerang un partenariat avec Poupée Barbie : deux poupées achetées = une formation cerf-volant ou boomerang offerte.

Le but est de faire découvrir nos activités.

Nous avons été contactés par Red Bull France qui serait intéressé pour un évènement kite.

Jean-Claude Bénintende va contacter Marion Le Daré pour voir comment relancer la recherche de partenaires

Gérard Vieux évoque le projet d'une fête nationale des sports aériens en 2018, projet porté par le CROS Rhône-Alpes auprès du CNFAS. Dans ce cadre, chaque fédération aura la charge de décliner le projet auprès de ses structures. Les CROS pourront jouer le rôle de coordonnateurs multiactivités régionaux. Ce projet demanderait de travailler avec les ligues et de créer un sentiment d'appartenance avec les autres fédérations aériennes.

L'organisateur choisit son cadre. S'il le souhaite il peut organiser une manifestation aérienne avec appel au public. L'autorisation est plus facile à obtenir sur un évènement national.

12. Réflexion sur la mise en place d'un dispositif national de type « cellule de crise » gérant contenu, anticipation des évènements et communication / sujet à l'ODJ d'octobre

Intervenant : Gérard Vieux

Suite aux accidents survenus lors du championnat du monde organisé par « Cœur de Savoie », se posent les questions suivantes :

- comment anticiper et communiquer sur des évènements fortuits pouvant être dramatiques ?
- que faire avant, pendant et après en termes de communication et d'accueil des familles ?

Jean-Louis Debiée fera une présentation du sujet au prochain comité directeur en octobre.

L'autre avantage de ce dispositif est de permettre aux organisateurs de savoir qu'ils peuvent avoir un appui pour gérer ces problématiques.

Dans la mesure où nous travaillons sur la mise en place d'une cellule de crise générique, il faudra déterminer quand et comment on active le dispositif en fonction de situations qui peuvent être très différentes.

Il faudrait aborder ce thème lors de la prochaine assemblée des présidents de ligue (APL).

13. Questions diverses

Calendriers des évènements à venir à diffuser.

Coupe Icare – équipe de montage et démontage du stand à voir :

Jean-Claude Bourdel et Emmanuel Félix-Faure sont les conseillers résidant dans ce secteur géographique. Jean-Yves Gardon propose de solliciter l'aide de bénévoles locaux.

Fin du comité directeur.

Véronique Gensac et Gérard Vieux remercient les participants.

Résumé de décisions

Sujet		
1. Validation du CR du CD du 13 mai	Le CR du CD du 13 mai fera l'objet d'un vote électronique sous huit jours.	Information
2. Point du trésorier	Progression du revenu des licences de 14 500 € <u>Rappel</u> : les notes de frais doivent être transmises au secrétariat dans le mois qui suit.	Information
3. Achat de véhicules (camion delta et voiture DTN)	Mandat est donné à Jean-Claude Bénintende pour négocier l'achat d'un véhicule pour le collectif delta et un véhicule pour le DTN.	Votants : 27 Résultat : unanimité
4. Composition des commissions	<u>Présentation de l'organigramme de la FFVL</u> : les commissions ne sont pas toutes complètes. <u>Le CD valide la composition des commissions qui lui est présentée.</u> Les commissions à compléter feront l'objet d'un vote électronique ultérieur. <u>Rappel</u> : une commission peut intégrer de nouveaux membres. Chaque entrée doit être validée en comité directeur.	Votants : 27 Résultat : unanimité
5. Déclinaison du projet politique dans les commissions et les comités nationaux	Les membres du Comité directeur présents dans la salle au moment du vote donnent quitus au porteur des projets politiques présentés pour mener leur action.	Votants : 22 Résultat : unanimité
6. Modification du règlement disciplinaire	Le document présenté en séance intègre les remarques de B. Burlot et B. Ferry-Wilczek pour la commission Statuts et règlement, de JM. Huchette, président de la commission Disciplinaire, et du ministère. <u>Le Comité directeur valide à l'unanimité le règlement disciplinaire.</u>	Votants : 22 Résultat : unanimité
7. Dossier « projet de performance fédéral »	Le DTN a présenté hier à l'INSEP le projet de performance fédéral (PPF). Le CD procède au vote de validation du PPF.	Votants : 28 Pour : 26 Abstentions : 2
8. Point de la présidente	Véronique Gensac informe le CD des événements qui se sont produits depuis le dernier comité directeur du 13 mai.	Information

	<p>Alain Girard présente le projet d'harmonisation des licences et titres de participation des disciplines cerf-volant et boomerang.</p> <p>La licence Éduc'en ciel cerf-volant / boomerang pourra être mise en œuvre dès octobre 2018 puisque la cotisation fédérale ne change pas.</p> <p>Par contre, l'harmonisation des licences pratiquant cerf-volant et boomerang sera proposée au vote de la prochaine AG, le tarif étant modifié.</p>	<p>Votants : 28 Résultat : unanimité</p>
<p>9. Évolution des types de licences</p>	<p>Le CNK demande la mise en place d'un titre de participation « Journées contact » spécifique au kite au tarif de 3€. La couverture d'assurance de ce produit sera limitée à de la responsabilité civile.</p>	<p>Votants : 28 Résultat : unanimité</p>
	<p>Pierre Demeyer expose la demande du CNK concernant <u>la mise en œuvre à titre expérimental pour la fin de l'année d'une licence encadrée kite – passeport kite à un tarif inférieur à l'actuelle licence encadrée.</u></p> <p>Le résultat de l'expérience sera présenté à l'AG de la FFVL en mars 2018. La reconduction de ce projet sera soumise au vote de l'AG.</p>	<p>Votants : 28 Pour : 21 Abstentions : 7</p>
<p>10. Projet de modification de règlement médical</p>	<p>Le médecin fédéral indique que le règlement médical doit être modifié afin d'intégrer les nouvelles dispositions concernant le certificat médical (CACI). Ce texte est en cours d'écriture et devra être validé par le Comité directeur en octobre 2017.</p>	<p>Information</p>
<p>11. Travaux de la commission Communication qui s'est réunie la veille.</p>	<p>Une étude sur les moyens et le coût pour mettre en place une publication web du <i>Vol Passion</i> : Véronique Gensac.</p> <p>Mise à jour du site Internet : affaire de chaque responsable pour sa partie.</p> <p>Aider les clubs à communiquer.</p> <p>Action de partenariat avec Volvo et Poupée Barbie : Jean-Claude Bénintende.</p> <p>Participation de la FFVL à la fête des sports aériens organisée à l'échelon national par le CROS Rhône-Alpes : Gérard Vieux.</p>	<p>Information</p>

<p>12. Réflexion sur la mise en place d'un dispositif national de type « cellule de crise » gérant contenu, anticipation des événements et communication</p>	<p>La mise en place d'un dispositif de gestion de crise permettrait d'avoir un référentiel pour aider les organisateurs à anticiper, gérer et communiquer sur des événements fortuits pouvant être dramatiques, et aider à l'accueil des familles. Jean-Louis Debiée présentera le sujet au CD d'octobre.</p>	<p>Information / sujet à l'ODJ d'octobre</p>
<p>13. Questions diverses</p>	<p>Demande que soit rediffusé le calendrier des événements à venir : secrétariat. Montage et démontage du stand de la Coupe Icare => contacter JC. Bourdel et E. Felix-Faure, conseillers techniques sur place. Jean-Yves Gardon se propose de faire appel à des bénévoles locaux.</p>	

Décisions de mettre à l'ordre du jour du comité directeur d'octobre :

- **le projet pour la vie associative ;**
- **le principe du médiateur.**